

Le Canada et l'Afrique

organisations non-gouvernementales canadiennes et des entreprises du Canada a contribué à renforcer les liens de collaboration en 1985-86 et à préparer la voie vers une approche plus humaine dans les années à venir.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Il est évident que l'intervention de l'ACDI au Sahel ne s'est pas limitée seulement à la lutte contre les insectes et la protection des végétaux. A titre indicatif, il faut noter que les sommes prévues pour les cinq prochaines années s'élèvent à 83 millions de dollars canadiens pour le Mali, 105 millions pour le Niger, 75 millions pour le Burkina Faso et 90 millions pour le Sénégal. Ces sommes seront dépensées dans différents projets qui auront pour objectif de contribuer au rétablissement d'un nouvel équilibre socio-économique par le biais des interventions dans les domaines alimentaires, stabilisation du couvert végétal et du développement énergétique. La nouvelle programmation approuvée au cours de l'année 1986-87 verra la poursuite de plusieurs projets en cours au Mali dont le développement rural dans la région du Kaarta, le renforcement du secteur ferroviaire, l'assistance au programme de restructuration des marchés céréaliers et micro-réalisations en plus de nouvelles initiatives dans le secteur énergétique, la formation des ressources humaines, l'aménagement de terroirs agro-sylvo-pastoraux, l'hydraulique villageoise, l'appui aux PME, la ligne de crédit et les centres féminins d'animation villageoise.

NIGER

Au Niger, le but recherché sera le même et concernera la gestion de l'espace rural, la protection de l'environnement, la mise en valeur du charbon comme substitut au bois de chauffe et l'intensification de la production alimentaire.

BURKINA-FASO

Au Burkina-Faso, des activités spécifiques sont prévues pour appuyer le pays dans la mise en oeuvre de politiques éducatives visant à assurer l'accès généralisé à l'enseignement primaire et l'accroissement de la participation des filles, à reconstituer et à sauvegarder le potentiel productif de l'environnement (aménagement de

terroirs et de petits périmètres irrigués). La réhabilitation des points d'eau, le renforcement des réseaux de transport et une ligne de crédit compléteront la nouvelle programmation canadienne.

COTE-D'IVOIRE

Parmi les projets d'importance en voie de réalisation, citons la ligne de crédit de 25 millions de dollars canadiens qui a servi notamment à la mise en place du plus important système de silos à maïs de Côte-d'Ivoire, SICAGRI, de même que l'appui de 40 millions de dollars canadiens à l'énergie électrique de Côte d'Ivoire, notamment pour les travaux d'électrification rurale (les centres «Araignées»). En accordant le montant de plus de trois millions de dollars canadiens pour l'achat de pièces de rechange et pour la poursuite de l'assistance technique à la Régie des Chemins de Fer, le Canada a ainsi renouvelé son appui au transport ferroviaire en Côte d'Ivoire. Par le biais des projets FAM, l'ACDI a également apporté son soutien à l'effort de développement de la Côte-d'Ivoire en finançant des projets qui tout en n'ayant pas l'envergure de ceux déjà cités, demeurent importants pour les populations qui en sont bénéficiaires. Ainsi, la région de Mbingne a bénéficié d'une aide de plus d'un million de dollars canadiens pour un projet de santé-développement qui touche à une cinquantaine de villages et comprend trois volets : santé, activité féminine et économie villageoise.

SENEGAL

Au Sénégal, les objectifs du programme de coopération bilatérale visent la réduction du déficit alimentaire, la lutte contre la désertification et le développement des ressources humaines. Le chiffre indicatif de planification pour la période quinquennale de 1987-92 est de 90 millions de dollars. Les secteurs d'intervention concernent la pêche artisanale, le développement rural (par le biais des ONG), le reboisement et la protection forestière. Le projet le plus important est celui de l'Ecole polytechnique de Thiès qui entre dans sa phase finale. Parmi d'autres projets on peut mentionner ceux de l'électrification rurale et la fourniture de deux locomotives et de cent wagons à la Régie des Chemins de Fer du Sénégal.

Le Canada appuie également au Sénégal trois projets régionaux qui sont les projets de l'Organisation pour

la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), le projet Panaftel et le Centre des études pour les sciences et techniques de l'Information (CESTI).

LUTTE CONTRE LES SAUTERIAUX

Au cours de l'année 1986, les pays du Sahel ont eu à combattre l'invasion des criquets migrateurs et sauteriaux, près de deux millions d'hectares ayant été envahis par ces insectes. Vers mi-août, la FAO a mis en place à Rome le bureau d'urgence afin d'essayer de coordonner les différentes aides. Lors d'une réunion du Club du Sahel à Paris, les donateurs, dont le Canada, ont décidé de suivre les recommandations de ce bureau. L'ACDI est intervenue de façon graduelle selon une stratégie basée sur deux éléments principaux :

- l'intervention par le biais de ses structures des projets de protection des végétaux au Niger et au Burkina Faso et le développement rural dans la région de Kaarta au Mali ;

- l'appui des structures régionales (OCLALAV) dans les régions où elles avaient encore une activité.

Le coût total des interventions canadiennes au Niger, au Mali et au Burkina Faso s'élève à plus d'un million de dollars canadiens couvrant l'achat d'insecticides, de matériel de traitement ainsi que la location d'avions pour l'épandage aérien. De telles dépenses ont certainement eu un résultat positif puisque la production céréalière est bonne pour une seconde année consécutive. L'infestation acridienne a pu être combattue avec succès.

Au Sénégal, l'intervention du Canada dans la lutte contre les sauteriaux a consisté en l'envoi de quatre avions *Commander Ayres* avec quatre pilotes, deux mécaniciens et un expert logistique. La société canadienne *Agricair* de Sainte-Cécile-de-Milton près de Granby a fourni l'équipement et le personnel nécessaire à l'opération.

De plus, le Canada a mis à la disposition du Sénégal via le Fonds de contrepartie canado-sénégalais le montant d'un million de dollars canadiens qui a servi, entre autres, à défrayer une partie du coût des insecticides et le carburant d'avion, à appuyer des ONG locales et à assumer d'autres coûts annexes.

L'ACDI a déjà fourni pour la région du Sahel environ 3 millions de dollars canadiens à titre de mesures d'urgence pour l'année 1986-87. ■